

BAISSE des MOYENS dans les LYCEES du VAR: Dénonçons la supercherie et mettons nous dans l'Action!

La réforme du lycée a fait économiser plus de 2500 postes au ministère... avec renvoi au local pour déterminer quelles disciplines perdent les moyens.

Dans le Var en 2022 les LGT ont subi une perte de 151 heures de DGH dont 137 heures-postes . Pour la rentrée 2023 la diminution va encore se poursuivre d'une quarantaine d'heures alors qu'il y aura 122 élèves de plus à la rentrée prochaine !

Cela va entraîner une dégradation des conditions de travail, puisque les effectifs par classe vont nécessairement augmenter!

POURQUOI dans l'ACADEMIE de NICE les DGH des LGT ne cessent de baisser année après année ?

Certes l'académie n'est pas très bien dotée dans son ensemble pour les moyens du second degré. Mais les LGT subissent en plus un traitement particulier , puisque depuis 2019 l'Académie a adopté une nouvelle clé de répartition pour leurs DGH .

Il s'agit d'appliquer pour chaque niveau, un coefficient multiplicateur au nombre d'élèves (H/E) et ce coefficient correspond à des effectifs de 35 élèves par classe.

Cette méthode conduit la plupart du temps à une dotation inférieure aux minima réglementaires dès lors que les classes sont à moins de 35 élèves..... La CGT a mis en ligne une vidéo qui explique en détail la méthode utilisée : www.cgt-educaction-var.fr/pages/actualite-second-degre/mars-2023/calcul-des-dgh-des-lgt-dans-l-academie-on-vous-explique-tout.html

Cette méthode de calcul n'est pas appliquée dans d'autres régions Académiques !

TOUT est lié!

Cette réduction organisée des moyens des LGT, conduit à des suppressions de postes et des destructions d'emplois.

Tout comme de faibles salaires, les destructions d'emplois entraînent une réduction du volume des cotisations sociales et donc de moindre recettes pour la Sécurité Sociale et pour la Retraite!

Il est donc temps de dire stop à ce système qui organise la pénurie et la destruction de nos acquis sociaux !

La CGT appelle l'ensemble des personnels des LGT à rejoindre par la Grève et la Manifestation le mouvement contre la réforme des retraites dès le 7 Mars et à se mettre en grève les 20 et 21 Mars lors du déroulement des épreuves de spécialité !

